

## Le taux annuel d'inflation stable à 2.0%

### Prix à la consommation du mois d'octobre

**Au mois d'octobre 2018, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, progresse de 0.1% par rapport au mois précédent. Ce mouvement s'explique principalement par un renchérissement des produits pétroliers.**

Ces derniers sont orientés à la hausse depuis le mois d'avril. En octobre, les prix des produits pétroliers gagnent 3.1% par rapport au mois précédent. À la pompe, les automobilistes doivent déboursier 3.6% de plus pour un plein de diesel, tandis que le prix d'un plein d'essence a fléchi de 2.0%. Quant au mazout de chauffage, celui-ci coûte 4.9% plus cher que le mois précédent. Les tarifs du gaz de ville sont aussi sous pression avec une augmentation moyenne de 5.3% en un mois.

Comparés au mois d'octobre de l'année précédente, les prix des produits dérivés de l'or noir dans le panier de l'indice sont supérieurs de 16.7%. La hausse atteint même 32.4% pour le mazout de chauffage et 11.4% pour le gaz de ville.

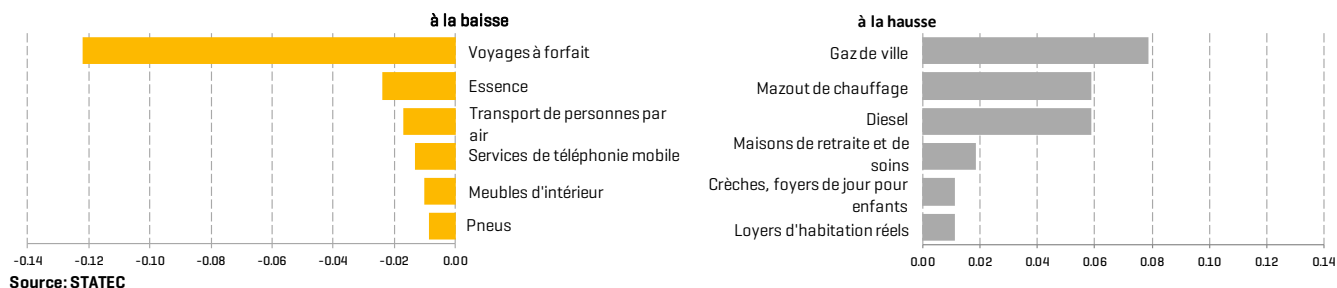
Les prix des biens et services hors produits pétroliers reculent de 0.1% par rapport au mois de septembre. Cette baisse s'explique en grande partie par les prix des voyages à forfait qui chutent de 4.9% et ceux des billets d'avion qui baissent de 8.4%. Toujours du côté des services, les rubriques des maisons de retraite et de soins [+0.5%], des crèches et foyers de jour pour enfants [+0.5%] et des salons de coiffure et d'esthétique corporelle [+0.2%] influencent par contre l'indice d'octobre à la hausse.

Dans l'alimentaire, les baisses mensuelles de prix pour les légumes ainsi que pour les poissons et fruits de mer sont contrecarrées par des augmentations pour les fruits, le café et les autres boissons non alcoolisées. En comparaison annuelle, les prix alimentaires sont supérieurs de 2.5%.

Le taux annuel d'inflation se maintient à 2.0%. Le taux annuel d'inflation sous-jacente perd 0.1 point de pourcentage et atteint 1.2%. L'indice général du mois d'octobre exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 104.69 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 augmente et passe de 857.78 à 859.92 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 873.94 sera atteinte.

## LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

[en points de pourcentage]



Note: Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

## TAUX DE VARIATION (EN %)

Les 12 divisions de l'indice	Annuel	Mensuel
	(oct. 2018/oct. 2017)	(oct. 2018/sept. 2018)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2.48	0.01
Boissons alcoolisées et tabac	2.33	0.40
Articles d'habillement et chaussures	0.65	0.08
Logement, eau, électricité et combustibles	5.04	0.96
Ameublement, équipement de ménage et entretien	0.30	-0.23
Santé	-0.12	-0.05
Transports	2.67	0.13
Communications	-3.76	-0.29
Loisirs, spectacles et culture	1.55	-1.29
Enseignement	9.68	0.00
Hôtels, cafés, restaurants	3.13	0.02
Biens et services divers	-0.41	0.25
<b>Indice général</b>	<b>2.01</b>	<b>0.11</b>

Source: STATEC

Les résultats de l'indice du mois de novembre 2018 seront publiés le 5 décembre 2018, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 30 novembre 2018.

### Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

### Pour en savoir plus

Jérôme Hury | Tél 247-88474 | [jerome.hury@statec.etat.lu](mailto:jerome.hury@statec.etat.lu)

Ben Lang | Tél 247-74218 | [ben.lang@statec.etat.lu](mailto:ben.lang@statec.etat.lu)

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 n° 10/2018) est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu) et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/indicateur-rapides/index.html>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.